

batteries mobiles de la place et de la garnison. Il suffit de jeter les yeux sur les états de livraison de l'arsenal pour juger que ce grand établissement eût pu rétablir au complet, en moins d'un jour, les approvisionnements de campagne empruntés à la défense, et qui n'avaient d'ailleurs pour celle-ci en tout temps, mais surtout en ce moment, qu'une importance très-secondaire. Il ne faut pas s'exagérer l'imminence du péril qui pouvait menacer la ville : les Allemands, encore qu'ils fussent nombreux autour de Metz, ne l'étaient pas assez pour arrêter une armée de 150,000 hommes résolue à passer, et assaillir une place de guerre de premier ordre tout à la fois ; pour combattre l'une, ils devaient laisser l'autre, et, s'il était vrai que l'armée, restant à Metz, couvrit la place, on a pu dire aussi avec raison qu'en se retirant elle la dégagait au moins pour quelques jours ; or, il n'eût fallu à l'arsenal que quelques heures pour recharger les coffres vidés au profit de l'armée.

Le 16 août, à partir de trois heures de l'après-midi, il ne devait rester de doute dans l'esprit de personne sur l'importance et la vivacité de la bataille engagée depuis le matin, et l'on pouvait prévoir que les consommations de l'armée à la fin du jour auraient atteint un chiffre élevé. La préoccupation du ravitaillement s'imposait donc naturellement dès lors au commandant de l'artillerie, sans qu'il fût d'ailleurs nécessaire pour y pourvoir d'attendre ni de préjuger les résolutions ultérieures du commandant en chef, car il est évident qu'à quelque parti qu'on dût s'arrêter, une fois la situation éclaircie et connue, le renouvellement des munitions restait la plus pressante des exigences du moment, la condition première de toutes les combinaisons possibles, la précaution essentielle qui permettait de parer à toutes les éventualités.

Cette initiative appartenait au chef du service de l'artillerie : un avis expédié à Metz vers trois heures y serait parvenu au plus tard à cinq ; on avait alors toute la soirée d'un long jour d'été pour donner les ordres préparatoires d'exécution.

Les munitions étaient toutes chargées, en caisses ou en coffres montés sur roues ; il ne restait donc qu'à désigner les attelages, à former les colonnes, à indiquer les destinations et les itinéraires respectifs de celles-ci. Ces convois pouvaient être prêts à partir le 17 à quatre heures du matin, l'avis définitif de mouvement restant subordonné aux résolutions que le maréchal aurait arrêtées dans la nuit. Ces mesures, de simple prévoyance, n'empiétaient donc sur les attributions ou les prérogatives de personne.

La pénurie d'attelages n'était pas davantage un obstacle ; il ne s'agissait plus, en effet, le 16 au soir, de faire suivre l'armée en retraite d'un parc supplémentaire ; il s'agissait seulement de combler des vides dans les batteries et les attelages empruntés au service et à la garnison de la place pour amener, le 17, des caissons pleins sur les emplacements où

les corps avaient combattu la veille, et fussent rentrés en ville trois ou quatre heures plus tard avec les caissons vides échangés.

L'opération, préparée avec soin et commencée en temps opportun, pouvait être terminée à huit heures du matin.

On procéda tout différemment. D'abord on négligea d'utiliser les 5,308 coups à obus de 4 composant le chargement des batteries sorties de la place, des batteries de la division Laveaucoupet et de la batterie de montagne ; on ne s'occupa que de la fraction du grand parc. On attendit, pour aviser le commandant de la place et le directeur de l'arsenal des besoins de l'armée, que la bataille fût finie et que le maréchal eût fait connaître ses intentions. Cet avis expédié très-tard ne parvint en ville qu'à une heure avancée de la nuit. Le convoi, réuni seulement dans la matinée, ne put quitter Metz, le 17, qu'à midi ; retardé encore au passage des portes, il n'arriva à destination qu'à quatre heures du soir ; enfin cette destination était Plappeville, à l'extrême gauche de l'armée. Les corps, avant de s'y ravitailler, devaient faire connaître leurs consommations respectives et envoyer chercher ensuite la part proportionnelle allouée à chacun d'eux dans la répartition faite au parc.

Mais les ordres donnés le 17 pour cette répartition ne furent pas bien compris ni assez tôt exécutés ; peut-être ne parvinrent-ils pas non plus sans difficultés aux troupes, qui étaient toutes en mouvement depuis le matin ; sur certains points même ils ne furent connus que le lendemain ; de là du trouble, quelque émoi et un grand retard dans le ravitaillement, qui ne s'opéra que le 18, à une heure avancée, pendant la bataille de Saint-Privat et assez irrégulièrement d'ailleurs. Toutes ces circonstances, qu'on peut suivre en détail dans les dépositions des témoins entendus et dans la correspondance des divers états-majors d'artillerie, expliquent parfaitement les mécomptes de la journée du 18 ; mais elles ne prouvent pas le moins du monde qu'il fût impossible de prévenir ces difficultés par des mesures opportunes, dont on ne rencontre nulle part la moindre trace, et elles ne pouvaient d'ailleurs exercer aucune influence sur les résolutions du maréchal, arrêtées le 16 à minuit. Dès ce moment, en effet, la marche sur Verdun se trouvait suspendue, et ce qui arriva depuis lors n'entraîne évidemment pour rien dans ce revirement.

Le ravitaillement qu'il était possible d'amener à l'armée, le 17 au matin, reportait l'approvisionnement à..... 204 obus par pièce.

C'était donc seulement relativement à la situation initiale du 16 au matin.....	246	—
Une déduction de.....	42	—

On a à peine le sixième de ce premier approvisionnement..... 204

## QUATRIÈME PARTIE

Troisième section.

ÉTUDE SUR LES SUBSISTANCES

## Preliminaires.

L'armée et la place de Metz ont tenu jusqu'à leur dernier morceau de pain. Ce fait donne à la question des subsistances une importance capitale.

A-t-on pris à temps les mesures nécessaires pour constituer les approvisionnements suffisants ?

Une fois la place investie, la consommation a-t-elle été réglée de manière à assurer le maximum de durée de résistance ? Telles sont, ainsi que nous l'avons dit dans un chapitre précédent du rapport, les deux grandes divisions de cette étude spéciale.

L'instruction serait évidemment incomplète si le champ de ses recherches était restreint aux mesures ordonnées par le maréchal Bazaine, relativement au service des subsistances. Il convient donc de constater, préalablement, quelle était à ce point de vue la situation au début de la guerre et pendant la première période des hostilités, afin de préciser dans quelles conditions le maréchal a reçu le commandement ; on pourra ainsi apprécier exactement dans quelle limite est renfermée la responsabilité qui lui incombe de ce chef.

Cette recherche est d'autant plus nécessaire que le conseil d'enquête appelé à donner son avis sur la capitulation de Metz a blâmé le général commandant supérieur au sujet des mesures relatives aux subsistances. Cette circonstance commande de soumettre la conduite tenue par cet officier général au même examen que celle du commandant en chef, afin de faire ressortir nettement la part qui doit être attribuée au maréchal Bazaine dans les actes qui ont amené le résultat final.

L'étude sur les subsistances a nécessité l'établissement d'un certain nombre de tableaux, situations d'effectif, tarifs de rationnement, statistiques agricoles, relevés de consommation, etc., qui sont réunis à la fin du rapport dont ils forment un complément indispensable.

## PREMIÈRE PÉRIODE

CONSTITUTION DES APPROVISIONNEMENTS.

## CHAPITRE PREMIER

Formation des approvisionnements de l'armée au début de la guerre au 6 août.

Situation au début de la guerre.

Lorsque la guerre fut décidée, Metz, comme toutes les autres places de la frontière du nord-est, ne ren-

Quant à la dépense en cartouches d'infanterie (1,000,000), elle était presque complètement convertie par l'arrivée du parc mobile (824,256).

Quelles que fussent, le 16 août, les véritables intentions du maréchal, on doit reconnaître que le général Soleille a mal servi ce jour-là les intérêts de l'armée.

En déclarant sans motifs plausibles et contre toute vraisemblance que les consommations avaient atteint, dans la journée, le tiers ou la moitié de l'approvisionnement total de l'armée ; en négligeant d'autre part d'assurer, par des mesures de prévoyance très-simples, qui lui incombaient naturellement, le ravitaillement de l'armée dès la matinée du 17, en prévision d'une marche en avant, le commandant de l'artillerie assumait sur lui-même une certaine part de responsabilité dans les résolutions du maréchal ; car, s'il est vrai que ce dernier se soit réellement décidé par d'autres considérations que les renseignements inexacts qui lui étaient communiqués sur l'état des munitions, ces indications erronées lui permettaient du moins de couvrir sa conduite, aux yeux de tous, d'un prétexte spécieux qu'il n'a eu garde de négliger.

Troisième question. — Quelles munitions l'armée traînait-elle à sa suite, lors de la démonstration du 26 août ?

Elle traînait :

100,446 coups de canon à obus, 20,203,376 cartouches d'infanterie, ce qui représentait un approvisionnement moyen de :

230 obus par pièce, et de 202 cartouches par homme pour 438 bouches à feu et 100,000 fantassins combattant.

Cette situation, comparée à celle du 16 au matin, était donc aussi satisfaisante que celle-ci.

Quatrième question. — Quelles munitions l'armée laissait-elle dans la place ?

Il ne restait dans Metz d'autres munitions de 4 de campagne que l'approvisionnement rigoureusement nécessaire aux pièces de ce calibre affectées à la défense.

Les munitions de 12 et les cartouches d'infanterie étaient abondantes.

Le 16 août, les routes étaient libres : elles l'étaient encore, ou à peu près, le 26. Pourquoi l'armée n'est-elle pas partie ? pourquoi tant d'hésitations et de lenteurs ? La dépêche du maréchal, datée de Gravelotte le 16 à minuit, la déclaration du général Soleille à la conférence de Grimont le 26 n'en ont pas donné l'explication véritable ; ni le 16, ni le 26 les munitions ne manquaient à l'armée.

fermait que les approvisionnements du service courant (c'est-à-dire quatre mois de vivres, plus une certaine réserve pour l'effectif réel de la garnison). Elle n'était nullement en mesure de remplir le rôle imposé en cas de guerre à une place désignée comme elle l'était, par son importance et sa situation, pour servir de base d'opérations et de ravitaillement. Toutes les dépêches administratives de cette époque signalent le défaut absolu de préparation en ce qui concerne les vivres, les ambulances, le campement et généralement tous les services administratifs, personnel et matériel. On peut en juger par les lettres et télégrammes suivants adressés au ministre ou au major général, auxquels il serait facile d'ajouter beaucoup d'autres documents.

19 juillet : *Du général de Failly :*

« Aucune ressource, point d'argent.... Nous avons besoin de tout sous tous les rapports. »

20 juillet : *De l'intendant en chef :*

« Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, ni sel, peu de lard et de biscuit. »

24 juillet : *De l'intendant de la 5<sup>e</sup> division militaire :*

« Metz, qui fournit aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> corps, n'a plus ni biscuit, ni avoine.... »

24 juillet : *De l'intendant du 3<sup>e</sup> corps :*

« Le 3<sup>e</sup> corps quitte Metz demain, je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulances, ni fours de campagne, ni train, et, dans deux divisions, pas même un fonctionnaire. »

25 juillet : *Du sous-intendant de Mézières :*

« Il n'existe aujourd'hui dans les places de Mézières et de Sedan ni biscuit, ni salaisons. »

28 juillet : *Du major général :*

« Le biscuit manque pour se porter en avant. »

28 juillet : *De l'intendant du 1<sup>er</sup> corps à Strasbourg :*

« Le 1<sup>er</sup> corps doit se porter en avant. Je n'ai pas encore reçu ni un soldat du train, ni un ouvrier d'administration. Trois sous-intendants ne sont pas encore arrivés. »

31 juillet : *Du général Félix Douay à Belfort :*

« Le 7<sup>e</sup> corps n'a aucun approvisionnement du service des subsistances. Il vit au jour le jour. La place de Belfort n'a pas non plus d'approvisionnements de siège.... »

#### FORMATION DES APPROVISIONNEMENTS.

En présence de ces immenses besoins qui surgissaient de tous les points à la fois, le personnel territorial était absolument hors d'état de pourvoir à la situation, et l'intendance de l'armée dut prendre en main le service. Des ordres d'achats avaient

été lancés de tous côtés par le ministre. Les lignes de Strasbourg et des Ardennes devaient être employées sans relâche à amener des approvisionnements; mais les nécessités du transport des troupes et du matériel de guerre entravèrent singulièrement cette opération. L'on regretta alors amèrement de n'avoir pas poussé avec plus d'activité l'achèvement de la voie ferrée de Verdun.

#### Biscuit.

La préoccupation la plus grave qu'avait alors l'administration était de se procurer du biscuit. Les ressources existantes étaient trop faibles pour constituer une réserve sérieuse. (Il existait à Metz, au début de la guerre, 31,071 kil. de biscuit ou 483,000 rations de 643 gr. Peu ou point dans les autres places de la division.)

Des ordres furent donnés pour hâter la fabrication, mais les moyens étaient insuffisants. Le 24 juillet, la production, pour toute la France, était de 300 quintaux ou 47,000 rations au taux de 0 k. 643. gr. Au 1<sup>er</sup> août, elle était portée à 600 ou 94,000 rations. C'était peu de chose pour une armée dont l'effectif était, dès le 1<sup>er</sup> août, de 251,000 hommes. (Voir à la suite du présent travail, *Appendice, pièce n° 1, Situation de l'armée du Rhin.*) On faisait, il est vrai, des achats à l'étranger; mais les livraisons commençaient à peine. Aussi, force avait été de tirer des places de Verdun, Toul, Longwy et Montmédy tout le biscuit qu'elles possédaient et d'épuiser les magasins de Metz. Malgré cet expédient, on ne put parvenir à constituer l'approvisionnement nécessaire pour commencer les opérations.

#### Viande.

Ce ne fut que le 31 juillet que l'on passa à Paris un marché général pour la fourniture de la viande, de sorte que les opérations militaires étaient commencées bien avant que l'entreprise pût fonctionner. Dans les corps d'armée, le service fut assuré, il est vrai, au moyen de marchés particuliers qui devaient expirer le jour de l'entrée en fonctions du fournisseur général. Mais le peu de durée de ces marchés rendait inutile pour les entrepreneurs provisoires la constitution de réserves, si bien que le début du blocus, qui coïncidait avec le changement du régime, trouva l'armée presque complètement dépourvue.

Dans un pays aussi riche en bétail que la Lorraine, il eût été facile de remédier à la situation et de constituer des réserves suffisantes, en recourant à des achats directs ou à des réquisitions; mais les règlements administratifs interdisaient de procéder ainsi en présence du marché conclu, et on ne sut pas passer par-dessus ces difficultés. On se trouva, ainsi, dès les premiers jours, dans cette situation étrange de manquer de viande au milieu

de l'une des régions de la France qui en produisent le plus.

Voir *Appendice, pièce n° 9. (Statistique agricole de l'arrondissement de Metz.)*

#### Sel.

Une faute analogue se présenta pour le sel: les salines de Dieuze, de Château-Salins, de Vic, de Rozières, etc., fournissent à la consommation de toutes les provinces de l'Est. Leur proximité même rendait inutile l'existence d'un stock considérable à Metz. Quand on s'aperçut de cette pénurie, et qu'on voulut y remédier, il était trop tard. La fabrication était arrêtée par suite du départ des ouvriers et ce fut de Paris que dut être envoyée la plus grande partie de l'approvisionnement. Mais l'interruption des communications survint avant qu'on eût pu en recevoir de suffisantes quantités.

#### Pain.

Les boulangers des localités et les manutentions militaires ne pouvant suffire à la consommation, on dut, pour faire vivre l'armée, entamer dès le début les réserves de biscuit, bien que le major général et l'intendant en chef se plaignissent tous les jours de leur insuffisance et qu'ils déclarassent que le manque de biscuit empêchait l'armée de se porter en avant. Les prélèvements faits pour l'armée finirent par réduire, le 17 août, l'existant en biscuit dans les magasins de la place à deux quintaux seulement.

Dans une place de premier ordre comme Metz, on fut même réduit à distribuer de la farine aux troupes au lieu de pain. Ce n'est que quelques jours après l'investissement que la fabrication put arriver à la hauteur des besoins.

*Retard forcé dans la réunion des approvisionnements, et dans l'exécution des services administratifs, résultant du manque de préparation.*

Aux demandes pressantes de l'intendant en chef et du major général, comme à celles de tous les commandants de corps d'armée, concernant, non seulement les vivres, mais encore le matériel, le ministre répondit par les assurances les plus formelles; il avait, en effet, donné des ordres, mais en raison du défaut de préparation antérieure, en présence de l'urgence, de la grandeur et de la multiplicité des besoins, il était forcément débordé, et l'exécution restait en souffrance.

Le 3 août seulement, lendemain de l'ouverture des hostilités, l'armée put commencer à toucher les vivres de campagne. Jusque-là elle avait vécu comme elle avait pu avec la solde de rassemblement, non sans inconvénient pour la discipline, car les troupes, déjà concentrées, ne trouvant à vivre qu'à grand-peine au moyen des ressources locales, recouraient à la maraude et contractaient ainsi de

funestes habitudes, qui, par la suite, s'exercèrent plus d'une fois aux dépens de l'administration militaire et lui causèrent de graves mécomptes.

*Concentration des approvisionnements sur la frontière.*

L'intention du commandement était, comme nous l'avons dit, de prendre l'offensive; dans cette pensée, on concentra les approvisionnements dans les villes frontières, choisies pour servir de base d'opération. Les villes désignées, en Lorraine, étaient Sarreguemines et Forbach. On organisa en seconde ligne de grands dépôts à Metz et à Strasbourg. En constituant ainsi des magasins dans des villes ouvertes comme Sarreguemines et Forbach, on courait le risque de tout perdre au moindre mouvement en arrière.

*Pertes éprouvées à la suite de la bataille de Forbach.*

C'est ce que l'on reconnut, mais trop tard, lorsque la défaite de Forbach obligea l'armée à se replier. Les approvisionnements sur roues existaient à Forbach, et tous ceux de Saint-Avold purent être sauvés, grâce au zèle et au dévouement des fonctionnaires de l'intendance et des employés du chemin de fer de l'Est. Mais les denrées déchargées à Forbach furent perdues, ainsi que la plus grande partie de l'approvisionnement à Sarreguemines, où la retraite principale du 2<sup>e</sup> corps entraîna l'abandon d'une quantité énorme de vivres qui tombèrent, le 7 au soir, aux mains de l'ennemi.

D'après les déclarations des employés du chemin de fer, il existait en gare, le 6 août, à Saint-Avold et à Bening, des quantités notables de vivres.

A Forbach : 1<sup>o</sup> 420 wagons de denrées; 2<sup>o</sup> déchargé 5,000 sacs de farine, 600 d'avoine, la valeur de trois à quatre wagons de sucre, de deux à trois de café.

A Sarreguemines : 280 wagons au moins de denrées, plus le chargement de 1,500 voitures de réquisition, le tout évalué à 3 millions de francs.

A la suite de la bataille de Forbach, il serait tombé aux mains de l'ennemi :

A Saint-Avold, le 8 août, 50 balles foin pressé, 15 voitures Masson, 10 à 12 fours de campagne.

A Bening-Merlebach, le 7 août, 7 wagons de denrées pour l'armée, le chef de gare ayant pu sauver la caisse du trésor contenant 1,400,000 fr.

A Forbach, le 7 août, 20 à 25 wagons de denrées diverses: sucre, café, tabac, pain, biscuit, sel, etc., et toutes les denrées déchargées énumérées ci-dessus.

Prévenu le 6 août, vers quatre heures de l'après-midi, par un fonctionnaire de l'intendance, le chef de gare put faire filer, dans la soirée et dans la nuit, 9 trains et 45 voitures et sauver ainsi 405 wa-

gions de denrées. A Sarreguemines, le 7 août, à 8 heures et demie du soir, une grande partie des denrées qui s'y trouvaient le 6, malgré l'énergie et le zèle déployés par M. le sous-intendant Courtois, qui n'avait reçu ni ordre, ni avis. Ce fonctionnaire estime du reste comme trop élevés les chiffres donnés par le chef de gare. Il est probable qu'une partie des approvisionnements en gare appartenait au commerce; mais ils n'en furent pas moins perdus pour l'armée, à qui ils étaient destinés, et servirent, comme le reste, à l'ennemi.

## CHAPITRE II.

### Concentration des approvisionnements dans la place de Metz (du 7 août au commencement du blocus).

*Retraite de l'armée, sa concentration sous Metz. — Nomination du général Coffinières au commandement supérieur de la place de Metz. — Devoirs du commandement.*

A la suite de la funeste journée du 6 août, l'armée tout entière bat en retraite. Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps, la garde impériale ainsi que la brigade Lapasset, séparée du 5<sup>e</sup> corps, se replient sous Metz. Dans la journée du 7, l'empereur se décide à reporter l'armée sur Châlons. Ce même jour, la place de Metz est déclarée en état de siège et le général Coffinières en est nommé commandant supérieur.

La retraite de l'armée allait avoir pour conséquence immédiate le siège ou tout au moins le blocus de la place. Il était donc nécessaire de prendre d'urgence les mesures imposées en pareil cas au commandant de l'armée et au commandant de la place par les règlements militaires.

En ce qui concerne le service des subsistances, il appartient au premier d'ordonner ces mesures, au second de les mettre à exécution.

Aux termes du décret du 13 octobre 1860, il fallait, en ce qui concerne les vivres :

Former les approvisionnements du siège;

Faire sortir les bouches inutiles;

Inviter l'autorité civile à activer les mesures nécessaires pour assurer la subsistance des habitants et la réunion des ressources que le pays pourrait fournir pour les besoins de la garnison;

Faire entrer dans la place ou empêcher d'en sortir les bestiaux et les denrées;

Constituer le comité de surveillance des approvisionnements de siège.

Cette dernière mesure appartient exclusivement au commandant de la place. La constitution de ce comité est d'ailleurs, aux termes du décret, la conséquence immédiate de l'ordre de formation des approvisionnements de siège.

Il ne paraît pas qu'il ait été donné d'ordres au sujet des subsistances par le commandant de l'armée. Il est évident toutefois qu'en nommant le gé-

néral Coffinières commandant supérieur de Metz, l'empereur entendait se décharger sur lui de toutes les mesures à prendre concernant la défense de la place, de manière à pouvoir s'occuper exclusivement de la direction générale des opérations, tâche singulièrement ardue au lendemain de deux défaites.

Les préoccupations sur le sort de l'armée paraissent du reste faire perdre de vue au commandement les intérêts des places. Ainsi, après Forbach, lorsqu'il fut question de se retirer sur Châlons, on se contenta de prescrire à l'intendant en chef de laisser à Metz trois mois de vivres et de fourrages, et à Thionville vingt jours seulement. Cet ordre fut exécuté pour Thionville, qui put heureusement se ravitailler plus tard. Il ne paraît pas que des observations au sujet de cette fixation de trois mois seulement pour Metz aient été adressées par le commandant supérieur, et il n'existe pas non plus de traces de démarches officielles faites par le général Coffinières pour provoquer des ordres auprès du commandant en chef: aussi ne saurait-on admettre que le général puisse se retrancher sérieusement derrière l'absence d'ordres pour décliner toute responsabilité.

Jusqu'au 6 août, le commandement, préoccupé du mouvement offensif qu'il comptait opérer, avait négligé de constituer des approvisionnements de siège à Metz. Toutefois, le ministre, par dépêche du 7 août, prescrivit de le faire. C'était une grave imprudence d'avoir attendu jusque-là. Mais en présence de la nécessité impérieuse de pourvoir aux besoins de l'armée qui absorbait toutes les ressources, on conçoit qu'il ait fallu remettre ce soin au moment où les troupes seraient pourvues. C'était là une autre conséquence inévitable de l'absence de toute préparation à la guerre. L'administration, qui, prise au dépourvu, s'était trouvée en défaut dans les premiers moments, n'avait pu constituer ses approvisionnements assez à temps pour permettre de prendre l'offensive.

Elle pouvait alors, grâce aux plus grands efforts, compter, du moins en ce qui concernait la farine, sur des ressources suffisantes pour une armée opérant activement et conservant ses communications en arrière.

Toutefois, si l'on pouvait considérer l'armée comme suffisamment pourvue, il n'était pas possible d'avoir la même confiance au sujet de la place elle-même.

En effet, si la partie des ressources en farine laissée par l'armée en se repliant sur le camp de Châlons devait constituer pour la garnison un approvisionnement respectable, la population civile était loin de disposer d'un stock aussi considérable. En outre, il n'existait en ville que très-peu de bétail et de sel.

Enfin, quand Metz eût été abondamment pourvu de toutes choses, il y avait un intérêt capital à y

concentrer néanmoins toutes les ressources des pays environnants, afin de ne pas abandonner à l'ennemi des approvisionnements qui allaient probablement favoriser son offensive.

A ces considérations en faveur de mesures promptes et énergiques allait s'en ajouter une autre bien plus importante encore. Dès le 8 août, le projet de retraite sur Châlons était abandonné et il était décidé que l'armée allait se concentrer sous Metz, soit pour tenir tête à celle du prince Frédéric-Charles, soit pour opérer sur les derrières de celle du prince royal. La place allait donc servir de pivot de manœuvres, et il devenait bien probable, sinon évident, que ses approvisionnements allaient être consommés au moins en partie par les troupes dès qu'elles se trouveraient à proximité. Il ne faut pas oublier, en effet, que les approvisionnements de siège n'avaient pas été constitués et que l'armée pouvait disposer de tout tant que cette mesure ne serait pas prise. Il y avait donc là un grand danger pour la place. Cet état de choses, en laissant planer l'incertitude sur la situation des ressources, amena une confiance funeste. Si, dès le premier jour, comme c'était son droit et son devoir, le commandant supérieur avait réclamé la constitution d'un approvisionnement de siège distinct, ainsi que le prescrivaient les règlements et que l'ordonnait le ministre, le général en chef aurait eu forcément les yeux ouverts sur la situation et aurait discerné nettement les conséquences de ses résolutions.

### *Nécessité de concentrer les denrées à Metz. — Opérations de l'intendance militaire.*

En présence de la nouvelle détermination de l'empereur, il devenait encore plus urgent de hâter, par tous les moyens possibles, la rentrée des denrées, comme l'exigent les règlements cités plus haut pour toute place menacée d'un siège, puisqu'en sus de la garnison et des habitants, Metz allait avoir à nourrir l'armée elle-même.

Jusqu'alors le service de l'intendance s'était fourni de préférence au loin, dans l'idée fort juste de conserver les ressources du pays à titre de réserve pour le moment où l'on ne pourrait plus tirer du dehors. Mais ce moment arrivait, il n'y avait plus un instant à perdre désormais devant le flot de l'invasion pour lancer de tous côtés des ordres d'achats et accumuler dans l'intérieur du camp retranché de Metz le bétail, les récoltes du riche terroir de l'arrondissement. Non-seulement il n'y eut aucune prescription à ce sujet, mais un assez grand nombre de cultivateurs et des négociants ne purent trouver à vendre à l'administration les denrées qu'ils se hâtaient d'apporter.

Ces faits, dont l'instruction a relevé de nombreuses traces, ne peuvent être imputés qu'à une confiance fâcheuse dans l'état des ressources, à l'ignorance dans laquelle le commandement laissait

l'administration militaire sur la véritable situation; enfin au défaut d'unité dans l'organisation des services administratifs.

Ainsi l'intendance territoriale, ayant dû céder ses attributions à l'intendance de l'armée en ce qui concerne la réunion des subsistances, avait renoncé à faire des achats pour ne pas lui faire concurrence et renvoyait les vendeurs aux fonctionnaires de l'armée. Ceux-ci, ne se préoccupant que de leurs troupes, assez bien pourvues d'ailleurs en farine, refusaient les blés dont ils n'auraient su que faire en campagne, faute de moyens de mouture. Quant au bétail, ni les uns ni les autres n'en achetaient, attendu que c'était à l'entrepreneur à en assurer la fourniture, et que les règlements ne permettaient de se substituer à lui qu'en cas d'inexécution du marché. Naturellement, cette inexécution ne se produisit qu'après l'investissement. Il était facile cependant de prévoir que les arrivages de l'intérieur allaient être fort compromis et que les marchés passés pour la subsistance de l'armée ne pourraient être exécutés par suite de l'interruption des communications.

Dans ces conditions, c'était incontestablement une faute de ne pas songer à protéger les voies ferrées, afin d'en conserver l'usage le plus longtemps possible, de manière à assurer l'arrivée des nombreux convois de vivres et de matériel qui avaient dû céder le pas au 6<sup>e</sup> corps et qui furent perdus pour Metz.

Dès le 13, en effet, le chemin de Strasbourg était coupé à Frouard. (Voir le rapport, première partie, chapitre II, article *Traversée de la Moselle*.)

Le chemin des Ardennes, qu'on avait cru menacé depuis le 9 août, était exposé à subir le même sort à bref délai. Aussi, le 11 août, l'intendant en chef reçut l'ordre d'aller organiser à Verdun le ravitaillement de l'armée de Metz.

### *Ressources du pays.*

Il est à regretter qu'en même temps que l'on s'occupait de former un grand dépôt à Verdun, on n'ait pas pris des mesures pour utiliser les ressources considérables existant sur place dans le riche arrondissement de Metz, ressources dont on peut se rendre compte en consultant à la suite du présent rapport le tableau de la statistique agricole de l'arrondissement de Metz, ainsi que les diverses dépositions des habitants de Metz devant le conseil d'enquête et dans l'instruction. (Voir pièce annexe, n<sup>o</sup> 11.)

La récolte de 1870 dans l'arrondissement était au-dessus de la moyenne, en ce qui concerne les grains, sauf l'avoine. Elle était médiocre en paille et en fourrages. En résumé, elle avait produit en nombre rond environ 400,000 quintaux métriques de blé, 1,800 de méteil, 1,400 de seigle; ensemble 416,000 quintaux métriques de grains pour l'alimentation des hommes, 144,000 quintaux métri-